

Université: les étudiants étrangers paieront plus cher

Le gouvernement veut attirer 500 000 étudiants internationaux à l'horizon 2027 et améliorer leur accueil

Il s'agit d'un changement de paradigme majeur. Les étudiants étrangers (hors Union européenne), qui pouvaient jusqu'à présent venir faire leurs études en France au même tarif que les Français, vont dès la rentrée prochaine payer beaucoup plus cher. Alors qu'une licence coûte aujourd'hui 170 euros par an, un master 243 euros et un doctorat 380 euros, ils paieront respectivement 2770 euros pour la première et 3770 euros pour les deux autres, ce qui représente environ un tiers du coût réel de ces formations.

L'annonce a été faite par le premier ministre, Edouard Philippe, lundi 19 novembre lors des Rencontres universitaires de la francophonie. Il y a dévoilé sa « stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux » sous la bannière Choose France (Choisissez la France). Avec un objectif ambitieux: attirer 500 000 étudiants internationaux à l'horizon 2027, quand le pays en compte actuellement 324 000.

Si la France est le quatrième pays d'accueil sur la scène mondiale, il existe désormais « un risque de décrochage », d'après le gouvernement, au regard de sa progression limitée par rapport aux dynamiques des autres pays d'accueil. « Il y a de plus en plus de compétition, nous avons besoin d'une stratégie globale plus offensive », souligne-t-on au cabinet du premier ministre.

Mais pour attirer plus, il faut mieux accueillir et, pour cela, le gouvernement a décidé d'utiliser ce levier, sensible en France, de l'augmentation des droits d'inscription des étudiants internationaux extracommunautaires (hors UE et en dehors des accords de partenariats entre établissements). L'information, qui avait fuité par l'Agence France-Presse la

semaine dernière, a déjà fait vivement réagir des syndicats étudiants, UNEF et FAGE en tête, vent debout contre la mesure.

Politique de bourses

Ces ressources nouvelles pour les universités devront leur permettre de mener une politique d'attractivité ambitieuse, au niveau de l'accueil et de l'accompagnement de ces publics, mais aussi de développer des cours de français langue étrangère (FLE) et des cursus en anglais, que le gouvernement

espère voir doubler. Un nouveau label pour les établissements, Bienvenue en France, sera doté de 10 millions d'euros pour le développement de ces actions. Toute une gamme de mesures est également prévue pour faciliter l'obtention des visas étudiants, le renouvellement des titres de séjour ou encore les diverses démarches administratives, l'un des points noirs aujourd'hui dans l'accueil des étudiants.

En face de ces nouveaux droits d'inscription, la politique de bourses sera redimensionnée: 6 000 bourses seront distribuées par les établissements, sous la forme d'aide financière ou d'exonération, 15 000 seront attribuées par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (contre 7 000 actuellement), en priorité en direction des pays du Maghreb et d'Afrique. Derrière cette augmentation, un risque est régulièrement pointé: celui de voir chuter

les flux d'arrivants. Au premier titre desquels celui des étudiants africains (45 % des étudiants étrangers), dont les profils socio-économiques sont moins favorisés que d'autres. « Nous avons observé, dans les pays qui ont augmenté leurs droits, que le nombre d'étudiants a mécaniquement baissé », rappelle Nicolas Charles, coauteur d'un rapport sur la question pour France Stratégie, en 2015, qui préconisait une augmentation très élevée à l'anglosaxonne.

Avec des diminutions d'effectifs pouvant atteindre dans un premier temps 50 % comme au Royaume-Uni (1979), ou 70 % en Suède (2011). « C'est un pari: il faut réussir à atteindre ce cercle vertueux, avec des meilleurs services

qui permettent ensuite d'attirer toujours plus d'étudiants internationaux », relève l'universitaire.

Sous le quinquennat précédent, l'option avait été écartée, l'enseignement supérieur français devant conserver sa « vocation universaliste », avait-on estimé au gouvernement, et ne « pas exclure des jeunes pour des raisons économiques ».

« Signal de qualité »

Pour le premier syndicat étudiant, le FAGE, ce sont les publics les plus précaires qui vont être directement touchés. « Dans nos Agorae (épicerie sociale, pour ceux dont le « reste à vivre » est inférieur à 7,50 euros), 67 % des bénéficiaires sont des étudiants internationaux extracommunautaires », souligne sa présidente, Orlane François. « Cela remet en cause tout notre système collectif, avec une porte ouverte à une augmentation pour tous les étudiants, quand celle-ci n'aura pas suffi à combler le manque de moyens des universités », dénonce-t-elle.

Face à ces inquiétudes, le gouvernement se veut rassurant: « Outre le triplement du nombre de bourses, cette croissance place la France dans la fourchette basse des droits d'inscription à l'échelle internationale, précise-t-on au cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal. L'Etat continue à prendre à sa charge les deux tiers du coût des formations. »

Le principe d'une augmentation des droits chez les extracommunautaires est à l'inverse bien accueilli chez les responsables d'établissements. « Il est nécessaire que chaque université puisse la mettre en place à sa manière, selon ses partenariats », souligne Mathias Bernard, de la Conférence des présidents d'université.

Du côté des grandes écoles, on plaide depuis longtemps pour une « croissance raisonnable », indique Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des grandes écoles, pour qui ces tarifs peuvent aussi être un « signal de qualité » en direction des publics internationaux. Les formations des écoles d'ingénieurs publiques devraient être concernées par une augmentation similaire à celle des universités, indique-t-on

au ministère de l'enseignement supérieur.

Dernier volet du plan, cette fois-ci au-delà de nos frontières: le gouvernement souhaite développer les campus et les formations d'écoles et d'universités françaises à l'international. Un fonds d'amorçage de 5 millions d'euros est prévu en 2019, puis de 20 millions d'euros par an, géré par l'Agence française de développement. ■

CAMILLE STROMBONI

En 2015, l'option avait été écartée, l'enseignement devant conserver sa « vocation universaliste »

LES CHIFFRES

324 000

Étudiants internationaux

Près de la moitié des étudiants en mobilité en France viennent d'Afrique, 19 % de l'Union européenne, 16 % de l'Asie-Océanie, 9 % d'Amérique et 4 % du Moyen-Orient, d'après les données de Campus France (agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur). Plus de 70 % suivent une formation dans les universités, les autres se partageant entre écoles de commerce et d'ingénieurs.

+ 7,3 %

Augmentation du nombre d'étudiants internationaux

La France, qui a accueilli 7,3 % d'étudiants en plus entre 2013 et 2016, est le quatrième pays d'accueil derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Viennent ensuite l'Allemagne (+24,4 % entre 2013 et 2016), la Russie (+26 %), le Canada (+25,3 %) et la Chine (+38,2 %). D'ici à 2025, le nombre d'étudiants en mobilité à travers le monde, actuellement de 5,5 millions, devrait quasiment doubler.

« Ça ouvre la porte à une augmentation pour tous les étudiants »

ORLANE FRANÇOIS
présidente de la FAGE